

SOMMAIRE

- 4 La lignée des Koechlin chimistes : Daniel Koechlin
(Philippe Brandt)
- 6 Chronique littéraire de Dorothée Koechlin-Schwartz :
Les Koechlin écrivent aussi : le Docteur Henri Koechlin.
- 8 Mulhouse, ville libre - ses institutions, ses corporations.
(Pierre Koechlin)
- 11 Un Koechlin aviateur ?
- 12 Les Koechlin et l'automobile - Un répertoire des rues Koechlin.
- 13 Une question de prononciation
- 14 Généalogie 1914-1975 : Nouvelle numérotation pour la XV^e génération (numéros 3001 et suivants).
- 16 Nouvelles familiales

Chers lecteurs,

Je vous dois, tout d'abord, beaucoup d'excuses pour la mauvaise qualité du bulletin n° 3. Obligé de faire appel à une nouvelle dactylo, j'avais cru possible de m'adresser à une voisine. Le résultat a été, hélas, très mauvais, et si j'avais été mieux informé, j'aurais certainement fait recommencer plusieurs pages, notamment les deux dernières. J'espère que ce bulletin n° 4 va retrouver la bonne exécution des deux premiers.

Les finances sont prospères pour l'instant, grâce à quelques généreux donateurs, notamment plusieurs cousins suisses, un cousin des Etats-Unis, une cousine autrichienne, que je ne saurais trop remercier. Avant toute dépense concernant le bulletin, je disposais en effet de 2 500,00 F.

Le Comité de Rédaction a, dans ces conditions, décidé d'améliorer la présentation du bulletin par une couverture imprimée, dont le cliché pourra d'ailleurs être réutilisé. Vous trouverez également dans ce numéro une reproduction photographique.

Depuis l'envoi du bulletin n° 3, j'ai retrouvé quelques cousins non inscrits jusqu'ici dans le fichier d'adresses ; quelques descendants de Koechlin m'ont aussi demandé leur inscription. Le fichier réunit maintenant 180 destinataires (dont 98 Koechlin), non compris nos cousins du Pérou, avec lesquels je n'ai pu établir de contact jusqu'ici.

Bien amicalement à vous,

Pierre Koechlin

LA LIGNEE DES KOECHLIN CHIMISTES
Daniel Koechlin (1785 - 1871)

Cet article de Philippe BRANDT fait suite à celui qui est paru dans le Bulletin n° 3 (La Fabrication des Indiennes à Mulhouse au XVIII^e siècle) ; un troisième article, qui paraîtra dans le prochain Bulletin, est consacré à deux autres chimistes renommés, Camille et Horace, fils et petit-fils de Daniel.

Parmi tous les membres de la famille Koechlin, ce fut sans doute Daniel qui joua en tant que chimiste le rôle le plus éminent. "Ce fut lui qui l'un des premiers apportera le fertile concours de la science à un art jusque là livré au hasard capricieux d'une aveugle routine". (Achille Penot). Ce fut en effet le premier à faire des études supérieures de chimie à Paris avec le Professeur Fourcroy.

Associé dès 1802 à son père comme chimiste dans l'entreprise Nicolas Koechlin et Frères, il ne tarda pas à prendre lui-même la direction technique de cette usine au développement de laquelle il contribua grandement par les progrès qu'il lui fit faire.

La fabrique de Nicolas Koechlin fut rapidement trop à l'étroit dans les locaux qu'elle occupait. Dès 1806, elle fut transportée au nord-ouest de la ville, hors des murs d'enceinte, à l'endroit nommé Schlittweg, au bord du ruisseau du Steinbaechlein dont les eaux très pures étaient particulièrement favorables à la fabrication des indiennes. Ce fut à cet endroit que l'affaire se développa et devint la grande entreprise de réputation mondiale que nous avons encore connue. Aujourd'hui un quartier résidentiel nommé Pierrefontaine a été construit sur l'emplacement qu'occupait l'usine.

Sous l'impulsion féconde de Nicolas Koechlin, l'entreprise s'étendit rapidement pour devenir un ensemble industriel textile en concentration verticale comprenant filature, tissage, blanchiment, teinture et impression (1806-1830) qui occupera au moins 5000 ouvriers et avait des comptoirs dans toutes les parties du monde.

La grave crise de 1828/30, due à la surproduction, crise qui fut surmontée victorieusement, démontra pourtant la vulnérabilité d'un ensemble aussi grand que Nicolas Koechlin scinda prudemment en quatre entreprises autonomes plus faciles à diriger (1831) :

1. Frères Koechlin, blanchiment, teinture et impression à Mulhouse.
2. Nicolas Koechlin et Frères, filature de coton à la Cour de Lorraine à Mulhouse créée en 1820,
3. Koechlin, Favre et Waldner, filature et tissage à Masevaux. L'usine avait été créée dans l'ancienne abbaye de Masevaux en 1806 (plus tard Napoléon Koechlin),
4. Pierre et Edouard Koechlin, blanchiment, teinture et impression à Lörrach. Ce sera plus tard la maison Koechlin, Baumgartner et Cie, qui subsiste toujours et est actuellement la plus grande et la plus prospère des fabriques d'impression en Allemagne.

Daniel Koechlin devint le chef de la première de ces entreprises qu'il dirigea avec son frère Ferdinand, puis avec ses fils Eugène, Gustave et Jules, se réservant plus spécialement la direction technique. Il ne nous est pas possible dans le cadre de cette brève étude, qui n'est pas destinée à des spécialistes, d'entrer dans les détails des nombreux et importants travaux de chimie qui firent la réputation de Daniel Koechlin et de la maison Frères Koechlin. Nous nous bornerons à un bref résumé.

Jusqu'alors, on fabriquait des pièces coton rouges en tissant des filés préalablement teints car on ne réussissait pas la teinture en pièces. Daniel Koechlin montra qu'en passant les pièces de coton préalablement imprégnées d'une solution d'un sel d'alumine (le mordant) et séchées par une

émulsion d'huile spécialement préparée, puis en teignant ces pièces au garance, en présence de craie, on obtenait une teinte rouge éclatante due à la combinaison de l'huile à la laque de garance. Ce fut le rouge turc ou rouge d'Andrinople.

Il inventa ensuite le procédé à la cuve décolorante qui permit d'obtenir sur les pièces teintées en rouge des effets blancs, bleus, verts, violets, noirs et jaunes. Puis il inventa un autre procédé, permettant d'obtenir sur des pièces teintées en bleu avec de l'indigo des effets blancs et multicolores. Ce fut "l'article lapis" qui connut aussi un grand succès.

Aucun de ces procédés ne furent brevetés, Daniel Koechlin ne voulant pas par un brevet empêcher d'autres usines de profiter aussi du résultat de ses travaux.

Ses recherches portèrent encore sur l'identification du ou des colorants contenus dans la garance, sur l'amélioration des rendements de la teinture et il trouva pourquoi les racines de garance cultivées en Avignon étaient très supérieures à celles provenant de Hollande, du Levant ou d'Alsace. Il avait créé dans sa propriété de la Wanne, près de Mulhouse, un jardin botanique d'essais où il faisait croître de nombreuses espèces de plantes dans l'espoir d'en pouvoir retirer des principes colorants intéressants. Il cultiva donc dans ce jardin des garances d'origines différentes dans de la terre importée d'Avignon et dans la terre de Mulhouse avec et sans additions de sels minéraux et put démontrer que seule la teneur en sels alcalins de la terre était à l'origine des différences constatées.

Daniel Koechlin avait aussi établi à la Wanne une magnanerie expérimentale afin d'étudier la culture du ver à soie et pouvoir produire sur place cette précieuse fibre ce qui eut permis aux usines mulhousiennes de diversifier leurs fabrications à une époque où les variations des prix du coton engendraient de nombreuses crises. Ce fut aussi lui qui introduisit dans l'indiannerie l'usage des sels de chrome comme mordants ou pour produire des jaunes et des verts très vifs et très solides.

Un contemporain écrit : "au début du XIX^e siècle et surtout entre 1800 et 1815 (c'est à dire pendant le blocus continental) le prix des indiennes était très élevé et il suffisait de trouver des procédés permettant de produire des genres nouveaux pour être assuré de les vendre avec 100 % de bénéfice". Ceci explique l'importance que l'on attribuait alors au travail des chimistes dans les fabriques d'indiennes. Ce n'était plus le seul dessinateur qui assurait par son talent imaginaire le renouvellement des collections, mais c'était aussi le chimiste qui, par les procédés nouveaux qu'il inventait, permettait de produire des effets inédits et de vendre des "genres" non encore vus.

Après 1815, lorsque notre principal concurrent, l'Angleterre, put de nouveau librement concurrencer l'industrie française sur les marchés continentaux, la lutte concurrentielle imposa aux usines françaises une recherche accrue, non seulement pour renouveler les collections, mais aussi et surtout pour simplifier les opérations et diminuer les coûts de production. Dès lors, le chimiste prit dans l'impression sur étoffe une place prépondérante.

Daniel Koechlin, fort de sa propre expérience, était convaincu de la nécessité qu'il y avait de former scientifiquement des hommes auxquels on confierait la direction technique des entreprises. Aussi proposa-t-il, en 1822 et en plein accord avec les chefs de la maison Dollfus-Mieg qui étaient Jean Dollfus et André Koechlin (1), au conseil Municipal de Mulhouse, de créer dans cette ville un cours et un laboratoire de chimie qui donnerait un enseignement théorique et pratique correspondant aux besoins de l'industrie et qu'ils se déclaraient prêts à financer. Ce cours deviendra l'École de Chimie qui est aujourd'hui sous le nom d'École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse, l'un des piliers de l'Université de Haute Alsace et qui a formé depuis sa fondation et sous la direction de maîtres prestigieux, comme les Professeurs Penot, [Schutzenberger](#), Rosenstiehl, Goppelsroeder et Noelting de nombreuses générations de chimistes d'impression qui essaimèrent dans le monde entier.

(1) Ce dernier créa en 1826 la Société de Constructions Mécaniques André Koechlin et Cie.

Quelques années plus tard, Daniel Koechlin, persuadé que l'industrie mulhousienne n'arriverait à conserver sa prépondérance, à l'époque d'âpres compétitions dans laquelle on entrait, que si les industriels, unis dans un effort commun de concertation et d'initiatives, pouvaient libérer, d'une part, leurs entreprises de la tutelle de fournisseurs étrangers en créant chez eux les entreprises annexes nécessaires et arrivaient, d'autre part, à doter Mulhouse d'un organisme dont le but serait d'élever par la formation technique et culturelle le niveau général des Mulhousiens. Avec 21 autres industriels, il créa en 1826 la Société Industrielle qui n'a cessé depuis d'être un organe de promotion régionale et d'initiatives sociales. Ses collègues voulurent le porter à la présidence de cette société, mais sa grande modestie lui fit refuser cet honneur, arguant du fait qu'il ne savait pas s'exprimer en public avec assez de facilité pour occuper valablement ce poste.

Daniel Koechlin avait, au temps de ses études, noué de solides amitiés avec des savants français comme Vauquelin et avec des hommes qui s'illustrèrent par la suite par leurs travaux scientifiques. Il resta en relation suivie avec eux pendant toute sa vie et les recevait souvent dans sa propriété de la Wanne ainsi que de nombreux savants étrangers. Il était lui-même membre du Comité de Chimie de la Société Industrielle de Mulhouse et faisait partie de plusieurs sociétés savantes de France et de l'étranger, Mulhouse devint ainsi peu à peu le centre où se retrouvaient les hommes de science et les chimistes de l'industrie spécialisée dans l'application des colorants.

Pendant sa longue carrière, Daniel Koechlin, qui avait épousé en 1808 à Colmar Emilie Schouch et avait eu 10 enfants, observa toujours les principes de justice et d'humanité qui avaient guidé ses prédécesseurs et il se désespérait de ne pas pouvoir agir avec plus d'efficacité pour soulager la peine des hommes. Il mourut à Mulhouse en 1871 à l'âge de 86 ans et écrivit peu de temps avant sa mort : "Je n'ai jamais pu trouver le bonheur complet, parce que je n'ai jamais pu me consoler des misères irrémédiables que je voyais autour de moi."

Ses contemporains voyaient en lui "un homme bon, d'une grande loyauté et d'une sévère probité, d'un caractère ferme, portant à un haut degré le dévouement familial et civique, ayant su conserver toute sa vie durant une simplicité antique."

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE DOROTHEE KOECHLIN-SCHWARTZ

LES KOECHLIN ECRIVENT AUSSI !

Non seulement ils parlent, mais ils écrivent : un nombre insoupçonné de livres ont été signés par les KOECHLIN ! Etant moi-même un "auteur koechlin", il m'a paru intéressant d'ouvrir une chronique littéraire familiale, où, dans chaque bulletin, sera analysé un "livre-KOECHLIN" - ou encore un livre écrit sur un membre de notre famille.

Pour inaugurer la série, voici deux livres du Dr Henri KOECHLIN (451-4), le fils de l'inventeur de la Tour Eiffel, Maurice KOECHLIN.

"Et mon âme, Docteur ?" (aux éditions [La Matze](#), à Sion) et les "Mémoires" (aux éditions L'Age d'Homme, à Lausanne), sont tous les deux des livres de souvenirs. Henri KOECHLIN fut, en effet, l'un des premiers à pratiquer la chirurgie esthétique (ou plastique), qui, à ses débuts, soulevait la réprobation ; certains pensaient que c'était futile de rendre les gens heureux... Et qu'il était immoral de leur rendre confiance en eux-mêmes dans leur corps. Les bonnes sœurs de l'hospice refusaient de soigner les opérés du sein ou du nez du Dr KOECHLIN... Il passa outre, et contribua, pendant cinquante ans, aux recherches sur les greffes, les prothèses, le perfectionnement des techniques opératoires et les anesthésiques.

PHOTO

Henri KOECHLIN a 87 ans : sa génération a vu les progrès de la civilisation industrielle [puis - l'aliénation](#) qu'elle nous impose toujours davantage, et le prix toujours plus élevé à payer pour ce progrès. Avec bon sens et humour, il déplore les excès de la médecine actuelle, où le malade n'est plus un être humain, mais un objet numéro tant. Il s'étonne que le praticien n'ait plus le temps d'écouter son patient, alors que tant de perfectionnements techniques devraient au contraire alléger son temps (ne serait-ce que par l'auto quand on pense au médecin de campagne qui faisait des kilomètres à cheval pour visiter ses malades...).

J'ai trouvé ces souvenirs très intéressants, tant du point de vue humain, que sociologique, sur l'évolution des milieux médicaux, tant suisses que français. Henri KOECHLIN se rend compte à quel point notre médecine officielle super-sophistiquée est devenue mécaniste et matérialiste, et combien elle déçoit cruellement le malade. Ces deux livres résument l'opinion d'un vieux médecin, qui estime que ses jeunes confrères trahissent la vocation essentielle du thérapeute, laquelle est de servir le malade en s'appuyant sur la "Nature médicatrice". Celle-ci est de plus en plus ignorée ou violentée par des médecines [brutales - c'est](#) ce que constate notre cousin, dans un style agréable et facile à lire.

Des deux livres, j'ai préféré les "Mémoires", plus vivantes, plus directes, où il parle aussi de sa famille et de son père, lequel est mal connu, en [France, - peut-être](#) parce qu'il avait choisi la nationalité suisse ? ou parce que, comme beaucoup d'inventeurs géniaux, il était modeste !

MULHOUSE, VILLE LIBRE

SES INSTITUTIONS - SES CORPORATIONS.

Les origines de Mulhouse sont relativement récentes : la vallée de l'Ill était autrefois marécageuse, et, ce n'est que sur les coteaux de part et d'autre de l'Ill qu'ont été découverts des vestiges d'anciens habitats, remontant aux époques préhistoriques et romaines. Les deux voies romaines de la Région passaient l'une au nord-ouest (Lutterbach), l'autre nettement à l'est (Habsheim et Rixheim) pour converger vers Uruncis, devenue Illzach.

C'est vers le VIII^e siècle qu'une petite agglomération s'est probablement formée près d'un moulin sur l'Ill (d'où le nom de Mulhouse) mais son développement n'a vraiment commencé qu'au XII^e siècle, grâce à l'Empereur Frédéric 1er de Hohenstaufen (Barberousse), qui en avait fait une étape sur la route réunissant ses possessions italiennes et bourguignonnes à la Souabe, berceau de sa dynastie.

Le XIII^e siècle - et surtout sa seconde moitié - furent ensuite caractérisés par les luttes entre les successeurs de Frédéric Barberousse et les Evêques de Strasbourg, véritables seigneurs de Mulhouse : celle-ci fut ainsi, tantôt ville impériale, tantôt ville épiscopale, mais ses bourgeois réalisèrent rapidement qu'il valait mieux dépendre d'un empereur lointain et occupé à défendre son autorité ou à guerroyer, que d'un évêque, noble lui aussi, mais plus proche, et souvent cupide et autoritaire, représenté dans la ville par un prévôt plus ou moins tyrannique et détesté.

Il n'est pas question de relater ici toutes les péripéties de ces luttes entre empereurs et évêques, et de leurs corollaires, les luttes entre les bourgeois de Mulhouse et les Evêques de Strasbourg ou leurs représentants. Citons-en cependant deux :

1) le siège, pendant douze semaines (1261 - 1262) de la citadelle de Mulhouse - où s'étaient retranchés le prévôt de l'Evêque de Strasbourg, ses soldats et partisans - par Rodolphe de Habsbourg, appelé par les habitants de Mulhouse.

2) l'excommunication, en 1265, du Prévôt et du Conseil de la Ville par l'Evêque de Bâle, agissant à la demande de l'Evêque de Strasbourg, [complété\(e\)](#) un an plus tard par la mise en interdit de la ville entière, sans plus de succès d'ailleurs la ville ne cessant de multiplier ses appels, recours et autres actes de procédure, et finalement (1271) repoussant les armées épiscopales.

A la fin de ce XIII^e siècle, la persévérance des Mulhousiens fut enfin récompensée : le statut de ville impériale fut définitivement reconnu à Mulhouse en 1293 puis en 1308.

Retenons de ce qui précède la volonté constante des bourgeois de Mulhouse de préserver leurs libertés, volonté qui restera l'une des dominantes de la politique de la ville pendant les siècles suivants et l'amènera, plus tard, à contracter alliance avec les cantons suisses, eux aussi champions de la liberté...

Quelles étaient donc ces libertés ?

Tout d'abord, les Mulhousiens avaient le droit de recevoir parmi les bourgeois qui leur plaisaient. Il ne suffisait d'ailleurs pas de résider à Mulhouse pour accéder à la bourgeoisie : pendant la plus grande partie du XIII^e siècle, celle-ci ne comprenait que des nobles et des riches marchands. Mais

peu à peu les artisans, marchands, paysans et vigneron - déjà groupés en corporations (Zunfte, voir plus loin)- accédèrent en grand nombre à la bourgeoisie.

Ne restaient en dehors de celle-ci que des manants, considérés comme d'une classe inférieure et seulement tolérés dans la ville, mais aussi les clercs (réguliers ou séculiers), les domestiques ou serfs de nobles, enfin les quelques juifs installés dans la ville.

Un autre privilège pour les Mulhousiens était le droit de s'administrer eux-mêmes, l'organe de gouvernement étant un Conseil de 12 membres, parmi lesquels les nobles (Herren) étaient à l'origine les plus nombreux, mais ils furent évincés peu à peu au bénéfice des représentants des bourgeois roturiers. Les conseillers étaient cooptés, avec la participation des corps de métiers - les 7 chefs de corporations (Zunftmeister) - parmi les nobles et parmi les citoyens considérés comme notables et par conséquent éligibles au Conseil (Ratsfähige).

La fonction de Bourgmestre apparaît au XIV^e siècle : elle est avant tout honorifique et, à l'origine, confiée à un conseiller issu des milieux "patriciens", élu par les 12 Conseillers et les 7 Zunftmeister ; il faudra attendre le XV^e siècle pour voir des Bourgmestres issus des corporations (Zunfte).

L'autorité de l'Empereur était représentée par un grand bailli (Landvogt), qui n'habitait pas la ville et n'intervenait que très rarement dans les affaires de celle-ci. Le vrai représentant local de l'empereur était le Prévôt (Schulteiss), désigné parmi les bourgeois ; plus particulièrement chargé de l'ordre et de la sécurité, le Prévôt jouait également un rôle important en matière de justice. Celle-ci relevait, en effet, pour partie du Conseil et pour partie du Tribunal du Prévôt (Schulteissgericht) où siégeaient des assesseurs, choisis - semble-t-il - au moyen de dosages assez savants.

Des conflits étant intervenus avec les prévôts, les Mulhousiens réussirent, au début du XV^e siècle (1407) à racheter la prévôté à l'empereur, à charge par la ville d'exercer elle-même ses fonctions. C'est alors que, fut créé, au tribunal, un corps de neuf échevins assermentés (gesworn Schöffel).

Au milieu du XV^e siècle (1449), une réforme de la Constitution eut pour effet :

1. de retirer leurs anciens privilèges aux nobles, désormais assimilés aux autres bourgeois.
2. de réduire les 7 corporations à 6 (voir ci-après)
3. de démultiplier le Conseil en :
 - § un petit Conseil de 12 membres (2 par corporation) constituant en quelque sorte une délégation permanente.
 - § un grand Conseil de 24 membres (12 Conseillers, et 2 Zunftmeister par corporation : celui qui est en fonction et son prédécesseur), ne siégeant que dans les grandes occasions. Par la suite, ce Conseil fut complété par 36 Sechser ("Les Six", 6 par corporation), n'ayant qu'une voix consultative.

Ce rapide aperçu des institutions de Mulhouse et de leur évolution montre ([Je supprimerais le](#)) leur démocratisation croissante, mais aussi l'intervention de plus en plus marquée des représentants des corporations.

Quelques détails maintenant sur les corporations (1), qui étaient à l'origine au nombre de sept, mais ensuite réduites à six par la réforme de la Constitution en 1449.

(1) Je préfère cette traduction du mot "Zunfte" à celle de "Tribus" qui semble pourtant plus usitée, et qu'on trouve notamment dans la Généalogie de 1914.

Il faut citer tout d'abord deux d'entre elles qui se rapportent à des activités rurales ; le territoire de Mulhouse s'étendait en effet sur 1200 hectares, dont une faible partie était urbanisée :

- 1) les Agriculteurs (Ackerleutzunft), à laquelle étaient rattachés les maraîchers, bergers, voituriers.
- 2) les Vignerons (Rebleutzunft), dont on peut penser que l'activité s'exerçait notamment dans le quartier de la ville encore appelé "le Vignoble".

Les autres corporations englobaient les différentes formes d'artisanat.

- 3) les Boulangers (**Beckenzunft**) auxquels s'ajoutaient les meuniers et d'une façon plus générale, tous les artisans chargés de la transformation et de la vente des produits de la terre. Les Boulangers étaient rassemblés dans une même rue, la Brod Beckerstrasse.
- 4) les Bouchers (Metzgerzunft), qui habitaient, eux aussi, une même rue, près de laquelle coulaient deux ruisseaux, bien commodes pour l'évacuation des déchets.
- 5) une corporation, d'abord séparée avant d'être réunie en 1449 à celle des bouchers, comprenait les artisans travaillant les peaux : tanneurs et cordonniers (groupés dans une ruelle) et aussi selliers.
- 6) la Schmidzunft, rassemblait tout d'abord les artisans travaillant le fer (Forgerons, maréchaux ferrants, serruriers, armuriers) et les autres métaux (potiers d'étain, orfèvres). On avait en outre adjoint à la Corporation - pour lui donner l'importance voulue - toutes les professions du bâtiment : charpentiers, tailleurs de pierre, maçons et aussi les divers artisans du bois : charrons, tonneliers, menuisiers, sabotiers.
- 7) enfin les Tailleurs (Schniderzunft), ainsi que les tisserands, tondeurs de drap, teinturiers, pelletiers, c'est à dire tous les métiers se rattachant au "Textile", y compris les commerces de tissus (drapiers, merciers).

Chaque corporation avait son maître (Zunftmeister) ; on a vu plus haut que six autres de ses membres (les Sechser) siégeaient avec voix consultative au Grand Conseil. Mentionnons encore que chaque corporation était responsable de la défense d'un des six secteurs de l'enceinte fortifiée de la ville.

Les institutions de la ville et son système corporatif étaient probablement assez semblables, aux mêmes époques, dans d'autres cités rhénanes, flamandes ou françaises. Ils se sont maintenus sans changements notables jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, c'est à dire jusqu'à la réunion, en 1798, de Mulhouse à la France.

Les Koechlin ont eu leur place dans les corporations :

- d'abord au XV^e siècle, avec un meunier, bourgeois et membre du Conseil, mentionné dans la notice historique (p. VIII) de la Généalogie de 1914, mais cette souche s'est éteinte avant le début du XVI^e siècle.
- ensuite, mais seulement à partir du XVII^e siècle, après l'arrivée en 1596 de l'ancêtre de notre branche, originaire des environs de Zurich, reçu bourgeois de la ville en 1604 et le premier d'une lignée de tonneliers.

Les indications contenues dans la Généalogie de 1914 permettent de donner quelque idée des fonctions exercées par ses descendants dans les corporations et les institutions de la ville aux XVII^e et XVIII^e siècles :

- tout d'abord, 6 Tonneliers de père en fils (s'appelant presque tous HARTMANN) ont appartenu à la corporation des Maréchaux (2) ; deux ont été Sechser, et l'un des plus anciens (HARTMANN n°6) chef de la Tribu de 1643 à 1655.

(2) C'est le terme employé dans la Généalogie, mais je lui préfère celui de Forgerons qui me paraît une traduction plus littérale de Schmidt. La Forge n'était-elle pas alors, l'opération métallurgique de base ?

- 3 générations, de père en fils, de Potiers d'étain ont aussi appartenu aux Maréchaux, de même que SAMUEL (n° 17) d'abord Potier d'étain, mais admis ensuite - du fait qu'il était devenu Hôtelier - dans la corporation des Boulangers (dont il est finalement devenu le chef de 1719 à 1731) et aussi dans celle des Agriculteurs. Ses deux fils furent aussi admis chez les Boulangers (l'un d'eux, HARTMANN, en fut Sechser et chef), ainsi que son petit-fils, SAMUEL (n° 38), ancêtre de tous les Koechlin vivants de nos jours.

- la corporation des Tailleurs a compté parmi ses membres : JEAN (n° 13), qui en devint le chef (1703), et plus tard le même SAMUEL (n° 38), sans doute à cause de sa contribution à la fondation de la première fabrique d'indiennes (3), et ensuite la plupart de ses fils, mais à titre "gratuit", c'est à dire honorifique, à cause de la notoriété de leur père.

(3) voir l'article du Bulletin n° 3.

- certains enfin furent agriculteurs (dont 3 des mêmes fils de SAMUEL) ou vigneron (2 des mêmes), mais on peut penser que les appartenances corporatives, en cette fin du XVIII^e siècle, étaient surtout dues à la notoriété des intéressés, devenus industriels pour la plupart. JEAN-JACQUES (n° 49), le Pfiffe Koechle, était manifestement plus connu comme médecin que comme vigneron !

Quant aux fonctions "municipales", on ne relève que 3 Koechlin devenus membres du Conseil, après avoir été tous les 3 Sechser et chefs de corporation (1 Maréchal, 2 Boulangers).

Plus nombreux ont été les Echevins (dont presque tous les fils de SAMUEL), ainsi que les Garde-Clefs (fonction sans doute honorifique, pour être mentionnée aussi souvent !).

Le Bulletin n° 2 suggérait plusieurs articles consacrés à quelques aspects de l'histoire de Mulhouse. Celui-ci est le premier ; sa matière m'a été fournie par les premiers chapitres de "l'Histoire de Mulhouse des origines à nos jours", gros ouvrage de plus de 400 pages (4) que Philippe Brandt a bien voulu me procurer. Je ne saurais trop en recommander la lecture à ceux qui s'intéressent à l'Histoire.

(4) Editions des dernières Nouvelles d'Alsace - ISTRAS - Willy Fischer, Strasbourg.

Pierre KOECHLIN

UN KOECHLIN AVIATEUR ?

Dans son numéro du 15 juin 1979, AVIATION MAGAZINE rappelle la première traversée de la Manche le 25 juillet 1909 par Louis BLERIOT, gagnant ainsi le prix important offert par le DAILY MAIL. L'article cite une dizaine d'autres aviateurs qui se proposaient de tenter cet exploit et parmi eux, un Koechlin, sans indiquer son prénom.

Il ne s'agit pas de l'un des frères ALFRED ou HUBERT (cités dans ce bulletin dans l'article "Les Koechlin et l'automobile"), qui ont été aviateurs pendant la guerre 1914-18, mais ne l'étaient pas auparavant.

Qui est alors ce Koechlin aviateur en 1909 ? Un lecteur du bulletin peut-il nous le dire ?

LES KOECHLIN ET L'AUTOMOBILE

Les relations entre notre famille et les PEUGEOT sont bien connues. Napoléon Koechlin (178) a épousé en 1857 Jenny PEUGEOT, d'Hérimoncourt (Doubs). Douze ans plus tard, Hélène Koechlin (329) a épousé Eugène PEUGEOT, lui aussi d'Hérimoncourt et l'un des fondateurs de la dynastie et du groupe industriel, et c'est d'eux que descendent la plupart des PEUGEOT qui ont dirigé ce groupe tant que ses dimensions n'ont pas fait éclater le cadre familial.

Par voie de conséquence, ont fait carrière chez PEUGEOT : Rodolphe Koechlin (328-2), neveu d'Hélène et ses deux fils Georges (2005) et Robert (2006). Il en a été de même d'Isaac (786 = 525-1), de Paul (525-2) et de Hubert (375-6), de branches différentes de notre famille - il en sera question plus loin - et probablement d'autres encore.

Ce "cousinage" Peugeot - Koechlin a autrefois amené de nombreux Koechlin à choisir de préférence des voitures PEUGEOT ; tout récemment encore (1977), Henry Koechlin disait que, grâce à son nom, il avait l'impression d'avoir été traité comme un client privilégié. Mais il existe d'autres "relations" beaucoup moins connues entre notre famille et l'automobile :

Sait-on que la course automobile Paris - Bordeaux - Paris, organisée en juillet 1895, a été gagnée par Paul Koechlin (525-2) ? En fait, il était arrivé troisième (en près de 60 heures !), mais le règlement stipulant que la voiture classée première devait comporter 4 places, les deux premiers avaient été déclassés. Le premier, Levassor, avait mis moins de 49 heures. La voiture de Paul Koechlin était une Peugeot avec moteur Daimler de 3 CV 1/2 (fonctionnant au pétrole). on aimerait retrouver dans la presse de l'époque un récit circonstancié de cette randonnée de 60 heures qui, à l'époque, représentait une vraie épopée...

Paul Koechlin cessa de participer à des épreuves automobiles après son mariage (1896) mais son frère aîné Isaac participa à de nombreuses épreuves, sur Peugeot et Gobron - Brillié, notamment Paris - Vienne en 1902 (1).

(1) Je dois tous ces renseignements à Pierre (2052) - fils de Paul - et à Georges (2019), et je les en remercie.

Sait-on qu'Alfred Koechlin (375-2) a conçu et fabriqué, avec l'aide de son jeune frère Hubert (375-6) une voiture KOECHLIN au cours des années qui ont précédé la guerre de 1914 ? La mort accidentelle d'Alfred en 1918 a mis fin à cette aventure industrielle pleine de promesses. Grâce à des documents en possession de Georges (2019), fils de Hubert, le prochain bulletin donnera quelques détails sur cette voiture Koechlin.

Sait-on enfin que les jeunes générations de notre famille recèlent un coureur automobile, JORGE de la branche péruvienne (406-7(6)), dont le port d'attache est Londres et que nous espérons parvenir à interviewer, malgré sa grande vitesse de propagation.

UN REPERTOIRE DES RUES KOECHLIN ?

Le nom de Koechlin a été donné à plusieurs rues de villes ou localités françaises. Nous connaissons, pour l'instant :

- à Mulhouse, la rue Koechlin (sans patronyme)
la rue André Koechlin, 1 avenue Gabrielle Koechlin.
- à Epinal, l'avenue C. Koechlin
- à Bénodet (Finistère), la rue Rodolphe Koechlin
- à Villers-sur-Mer, (Calvados), la rue Charles Koechlin.

ANDRE KOEHLIN (Généalogie n° 90) est un de nos plus éminents "anciens". Chef d'industrie, maire de Mulhouse et député, il fait l'objet d'une notice dans la 1914-75 (p. 13 - 14).

Qui était par contre, GABRIELLE KOEHLIN ? Le livre de généalogie ne permet pas l'identifier. Un Mulhousien peut-il nous le dire ?

CAMILLE KOEHLIN (Généalogie n°153) - éminent chimiste, dont la carrière sera retracée dans un article de Philippe Brandt, à paraître dans le prochain bulletin – n'a jamais habité Epinal, comme le signale un article d'un journal local communiqué par son arrière-petite-fille, Geneviève Hutin. Le journaliste ajoute que le quartier du Champ du Pin, où se trouve la rue, a abrité des usines d'impressions sur tissus.

Le choix des noms de RODOLPHE (n°328) et de CHARLES KOEHLIN (n°371) pour des rues de Bénodet et Villers-sur-Mer s'explique par le fait qu'ils y possédaient des résidences secondaires et y ont donc été fort connus. Georges Koechlin, fils aîné de Rodolphe, et auteur de la Généalogie de 1914, habitait d'ailleurs Bénodet ; de même, Jean-Michel, fils aîné de Charles, habite actuellement Villers-sur-Mer : un Koechlin qui habite une rue Koechlin !

Il existe sans doute d'autres rues Koechlin, en France ou en Suisse. Signalez-les nous, avec quelques commentaires. Merci.

(A suivre, par conséquent)

UNE QUESTION DE PRONONCIATION

Qui de nous, Koechlin de langue française, n'a jamais été agacé, sinon complexé, par la prononciation fantaisiste de notre patronyme ? Pour ne pas parler de quiproquos et de perte de temps ! Quand par exemple nous nous faisons appeler par haut-parleur dans un hall de gare, nous pouvons nous attendre à tout. Nos cousins de Suisse alémanique et de **Souabe** n'ont pas ce problème : ils sont "Herr Köchlin" (inn) aussi bien dans la conversation que dans la correspondance. L'origine zurichoïse de notre famille les privilégie. Tandis que nous, pauvres francophones, nous nous faisons interpellé " Keuschlin", "Coquelin", "Ko-é-klin" avec toutes les variantes possibles.

Est-ce à dire qu'à notre nom s'attache une prononciation singulière et originale, dont on connaît d'autres exemples dans les familles nobles : de Broglie, de Maupeou ?

Pas du tout ! Nous pouvons répondre aux puristes de la langue française que la prononciation "Ké-klin" est parfaitement justifiée.

oe, (e dans l'o) se prononce bien é dans les quelques mots où ces voyelles sont suivies d'une consonne. On dit justement "œdème" (é-dèm), œsophage (é-zofaj), Œdipe (E-dip), œcuménique (écuménic), œnologie (é-noloji). Dans bœuf, œuvre, œil, la prononciation eu se justifie par la voyelle qui suit. Voilà pour le Koe qui en bon français se prononce ké parce que suivi de ch.

Maintenant le "chl". A part "ch'timi" qui est dialectal, connaissez-vous un mot français dans lequel le ch suivi d'une consonne ne soit pas prononcé K ? Chrome, chlore, chrétien... ne sont estropiés par personne. Chou, chaud, chat, etc.... enchaînent le ch avec une voyelle et lui donnent le son du sch allemand à peu près. Pourquoi donc s'obstine-t-on à nous appeler "Keuschlin", ce qui n'est même pas la prononciation allemande, puisque alors il faudrait faire sonner le n final ? Ce n'est pas parce que nous portons un nom extraordinaire mais parce que les Français ne connaissent pas les subtilités de leur propre langue. Le nom que nous sommes fiers de porter est donc bien prononcé comme il se doit.

Jean Koechlin (2034)

GENEALOGIE 1914-1975

Modification du numérotage de la XV^e Génération.

Sans mettre en cause les principes de numérotation adoptés par Henry Koechlin, il paraît opportun de modifier les numéros attribués à la XV^e Génération (3001 et suivants). Ceux-ci sont, en effet, si resserrés qu'il a déjà été nécessaire d'adopter des numéros bis et ter, alors que des descendants masculins constituant cette génération et ayant fondé une famille ne sont encore qu'une minorité.

La modification proposée ci-dessus consiste à étaler les n° 3000 entre 3001 et 3100, en réservant d'avance de nombreux numéros vacants aux familles pouvant être appelées à se constituer. Elle entraînerait la modification de 20 numéros, dont 16 dans la Généalogie et 4 attribués à titre provisoire, dans les "nouvelles familiales".

3001 WERNER (2001-1) sans changement
 3003 DANIEL (2005-1)
 3004 ERIC (2005-2)
 3005 PHILIPPE (2006-1) sans changement
 3006 THIERRY (2006-2) sans changement
 3007 LIONEL (2006-3)
 3008 Réserve pour BENOIT (2006-4)
 3009 JEAN-BERNARD (2007-1) au lieu de 3007 bis
 3010 PHILIPPE (2007-2) au lieu de 3008
 3011 Réserve pour PIERRE (2007-4)
 3012 GERARD (2008-3) au lieu de 3009
 3013 JEAN-JACQUES (2008-4) au lieu de 3009 bis
 3014 Réserve pour FRANCIS (2008-5)
 3015 CHRISTIAN (2009-1.) au lieu de 3010
 3016 JEAN-PIERRE (2009-2) au lieu de 3011
 3017 MICHEL (2010-1) au lieu de 3011 bis (numéro provisoire)
 3018 et 3019 Réservés pour DOMINIQUE ET PASCAL (2011-1 et 2)
 3020 PATRICK (2011-4) au lieu de 3011 ter (numéro provisoire)
 3021 JEAN-CLAUDE (2012-1) au lieu de 3012
 3022 Réserve pour PATRICK (2012-3)
 3023 RUDOLF PETER (2013-1) au lieu de 3013
 3024 BEAT WALTER (2013-3) au lieu de 3014
 3025 et 3026 Réservés pour MICHAEL, WOLFGANG (2014 ter -1 et 2)
 3027 et 3028 Réservés pour NICOLAS, LUCAS (2015-1 et 3)
 3029 et 3030 Réservés pour JOEL, GAETAN (2016-1 et 2)
 3031 et 3032 Réservés pour ALEXANDRE, IGOR (2018-1 et 2)
 3034 et 3035 Réservés pour GEORGES-LOUIS, PIERRE (2018 bis -1 et 4)
 3036 HUBERT (2019-1)
 3037 DANIEL (2020-1) au lieu de 3016 (numéro provisoire)
 3038 à 3050 Réservés pour les fils (15^e génération) des diverses familles du PEROU.
 3052 OLIVIER(2032-1) au lieu de 3018 (numéro provisoire)
 3053 et 3054 Réservés pour LAURENT, PHILIPPE (2032-3 et -6)
 3055 et 3056 Réservés pour BRUNO, NICOLAS (2033-1 et 2)
 3057 PHILIPPE (2034-3) au lieu de 3021
 3058 FRANCOIS (2034-4) au lieu de 3022
 3059 ETIENNE (2034-6) au lieu de 3022 bis
 3060 DAVID (2034-7)

3061 Réserve pour CHRISTOPHE (2034-9)
3062 à 3065 Réservés pour GUY, CHRISTIAN, PATRICE, FREDERIC (2036-1, 2, 4, 5)
3066 THIERRY (2037-1) au lieu de 3023
3067 Réserve pour DOMINIQUE (2038-1)
3068 Réserve pour ANTOINE (2039-1)
3071 Réserve pour JEROME (2041-1)
3073 Réserve pour OLIVIER (2042-2)
3075 Réserve pour HUGUES (2043-1)
3077 Réserve pour LIONEL (2045-1)
3080 Réserve pour VINCENT (2048-2)
3081 et 3082 Réservés pour JEAN, ETIENNE (2049-3, 5)
3084 JEAN (2052-1) au lieu de 3025
3085 PAUL (2052-3) au lieu de 3026
3086 GERARD(2052-4) au lieu de 3027
3087 à 3091 Réservés pour PATRICK, NICOLAS, JOHN, TIMOTHY, CARL (2053-2, 3, 4, 5, 6)
3092 Réserve pour DAVID (2054-3)
3094 et 3095 Réservés pour TOM, PHILIP (2055-2 et 3)
3096 Réserve pour DOMINIK (2056-3)

Je serais reconnaissant à ceux qui auraient des objections à faire à cette proposition, de bien vouloir me les faire connaître ; si je n'en reçois pas, le prochain bulletin le signalera, et, les détenteurs de la Généalogie pourront alors faire les corrections.

Certains des Koechlin de cette XV^e Génération ont déjà des fils susceptibles de se marier prochainement (certains le sont peut-être déjà). Ils constituent la XVI^e Génération, à laquelle - si l'on respecte les principes de numérotation admis - pourraient être attribués les numéros 4001 et suivants, et ce sera sans doute bientôt nécessaire. Y a-t-il des objections ? Merci de me les faire connaître.

P. K.